

## Editorial

La ville de Nîmes est l'espace dans lequel nous avons décidé de vivre ensemble.

En ce début d'année 2008, il m'est particulièrement agréable de penser qu'avec les nîmoises et les nîmois, nous allons créer une nouvelle façon de gérer notre ville, une nouvelle façon de la développer, une nouvelle façon de prendre en compte ses habitants.

Pour que ça change, et cela doit changer, il faut commencer par le dire bien clairement. Nîmes a laissé passer le train des réformes indispensables aptes à rendre la vie plus agréable.

Dans certains domaines, il y a même urgence et avec mon équipe nous avons conçu un programme innovant. Très vite, il rattrapera quelques inégalités, injustices ou erreurs flagrantes comme la désertification du centre ville, un urbanisme sans planification, un plan de lutte contre les inondations dépassé avant que d'être fini, des quartiers oubliés, des déplacements urbains polluants, etc.

Une équipe municipale est élue pour réaliser un projet : le nôtre se compose de propositions principales et concrètes en mesure d'améliorer notre vie de tous les jours mais aussi l'avenir. Ce n'est pas un programme imposé, mais des propositions qui seront discutées, validées ou invalidées par les citoyens concernés.

Je souhaite que Nîmes prenne la place qui lui revient d'être un axe géographique central du sud de l'Europe avec son pôle de tourisme avec ses richesses historiques exceptionnelles, son centre d'art contemporain envié de tous, sa culture et ses festivités à la fois traditionnelles et actuelles, son université professionnelle unique en France. J'insufflerai par de nombreux moyens raisonnés le dynamisme dont Nîmes a tant besoin et qui lui a tellement fait défaut lors de ces dernières années.

**Je tiens à souligner qu'une ville qui gagne, une ville qui prospère ne le peut sur le long terme que si ses habitants sont heureux d'y vivre.** C'est pourquoi ma première proposition est de concevoir un **mode de gouvernance moderne**.

Une ville n'appartient à personne en propre, et ses élus locaux, sa municipalité sont là pour le bien commun, et non pour celui d'un clan. Une ville n'est ni de droite ni de gauche, mais peut être mal ou bien gérée. Et rien que pour cette raison, il est nécessaire de concevoir une gouvernance à la fois transparente et dans l'échange avec ses habitants. C'est pourquoi, élu maire, je mettrai en place des moyens favorisant le dialogue dont l'absence s'est faite cruellement sentir ces dernières années.

Afin de travailler en toute confiance, je confierai la ville à un contrôle indépendant dont les rapports seront tous publiés. Je rage de voir notre ville faire la une de la presse nationale pour des affaires douteuses sans que ne soient jamais signifiés ses nombreux atouts.

Pour que le développement soit durable et harmonieux, il faut le prévoir reliant toutes

les composantes de la ville. Il ne faut plus le penser bout par bout, isolés les uns des autres et antagonistes. Le premier devoir d'un maire est de penser sa ville comme un tout qui s'enrichit de toutes ses composantes : pour ses jeunes comme pour ses personnes âgées, pour sa périphérie comme pour son centre ville, pour ses entreprises comme pour ses artisans et commerçants, pour les familles comme pour les personnes seules, pour le monde du handicap, pour les axes de circulation comme pour les espaces verts. Je constituerai une équipe composée de techniciens, de professionnels du projet en développement durable, de représentants d'associations nîmoises et des élus directement concernés. Elle devra garantir la qualité générale de chaque réalisation et son impact sur les autres zones de la ville.

Bref, c'est une ville de son siècle au passé bimillénaire que nous devons construire ensemble, une **ville attractive dont nous serons encore plus fiers**. Je sais que vous partagez cette envie, et mon équipe et moi-même mettront toute notre énergie à vos côtés pour réussir ce pari, celui d'**un projet qui vous ressemble et dont je souhaite qu'il ait la maturité et la liberté d'une réflexion non partisane**.

Philippe Berta, liste « Etre-Ensemble »

## Création d'emplois

*EMPLOI : nous visons 7000 emplois nouveaux dans les 5 ans*

**Pour développer l'emploi de manière à permettre à notre ville et à ses habitants de trouver le bon équilibre entre économie, social et culture, il faut mettre en place les conditions d'une offre d'emplois, bien supérieure à celle envisagée.**

**L'objectif est bien l'obtention d'un développement équilibré, partagé et durable**, et ce n'est qu'à ce prix-là que le lien social s'en trouvera renforcé. Ce renforcement du lien social doit être un des objectifs prioritaires de la future municipalité. Il est évident que cet objectif passe par un dynamisme économique qui apportera la vie à Nîmes et la vie dans les quartiers, et seulement alors **une vraie politique sociale** pourra être engagée.

La proposition que nous faisons est de faire diminuer le **coût du « vivre à Nîmes »** de manière à permettre un mieux-vivre de la population sans s'endetter pour l'avenir. Cela passe par des **choix politiques de développements d'infrastructures, ou de développement de l'attractivité de notre ville**, de manière à lui permettre d'engendrer ses propres revenus et une activité suffisante pour que les entreprises de toutes natures et les commerces soient rentables. **Arrêtons la création de centres de dépenses** qui ont pour objet de flatter l'électeur sans souci des lendemains, en particulier fiscaux. Pourquoi ne pas comprendre que Nîmes peut exploiter à son avantage sa situation géographique, ses nombreux axes autoroutiers déjà en place, son aéroport et la proximité de ceux de Marseille, de Montpellier, sa situation centrale sur l'arc méditerranéen et son positionnement entre deux Régions à fort potentiel économique et touristique : Languedoc-Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur.

Notre passé industriel ne doit pas être considéré comme étant une période révolue de notre histoire. Nous devons tirer partie de cette situation privilégiée pour comprendre et saisir tous les potentiels d'attractivité qui s'ouvrent devant nous. Pour cela, la municipalité devra choisir aux côtés des autres collectivités, l'accompagnement en priorité des projets d'entreprises qui s'inscrivent dans une dimension de développement durable, et ceux fondés sur l'innovation ou l'exportation. En effet on constate au niveau national que c'est bien dans ces deux domaines, entre autres, qu'à l'avenir, la compétitivité de la France va s'exprimer.

Pourquoi reconduire les mêmes erreurs que nous pouvons constater chez nos propres voisins : mort des halles du centre ville de Montpellier, **commerce du centre ville** en difficulté au point que seules les franchises ont pu résister ou s'implanter. Nous avons encore cette chance d'avoir une population de vrais commerçants indépendants qui proposent aux côtés des autres le caractère propre de notre culture, de notre identité de Nîmois et ceci que ce soit aux Halles, dans les rues du centre et même dans les zones commerciales. Alors portons une attention particulière aux équilibres entre centre et périphérie, une municipalité ne doit pas favoriser le développement tout azimut, certes porteur de taxes, mais plutôt savoir doser le développement commercial au rythme de l'évolution des besoins de la population et cela sans oublier les écueils de base : le **parking**. En effet, même si nous avons des navettes gratuites entre le centre et la périphérie, elles restent peu adaptées à des courses importantes par exemple. Quant aux parkings du centre, ils restent chers donc peu abordables et insuffisants en offres.

Enfin, il est vérifié que le commerce de proximité avec les infrastructures de base reste bien complémentaire de l'offre touristique, et constitue un point fort de l'attractivité d'un territoire.

On ne peut attirer des entreprises, donc de l'emploi, que si ces dernières sont en capacité d'offrir un cadre de vie agréable à leurs salariés.

## **Entreprises**

### ***Accompagner la création et le développement des TPE, des PME et de l'artisanat***

Le développement économique est une compétence qui relève d'autres acteurs comme l'agglomération, le conseil général, le conseil régional et les chambres consulaires. Une Ville doit être absolument en phase avec ces acteurs et faciliter une cohérence globale qui doit permettre efficacité et pertinence des choix réalisés et non désordre et gaspillage des actions entreprises.

En effet, il est nécessaire d'arrêter d'empiler les structures d'accueil et d'actions dans ce domaine et aller vers des femmes et des hommes, comme nous, qui ont cette volonté de rassembler pour être efficaces.

***Faciliter la création d'un guichet unique dédié à la création/développement :*** Force est de constater aujourd'hui que le circuit de l'offre d'aide au développement économique est un véritable parcours du combattant pour le porteur de projet et que l'empilement de toutes ces structures existantes pèse directement sur la fiscalité locale. La **Ville de Nîmes**, aux cotés de l'agglomération, du département doit être un **acteur moteur** pour trouver une structure déjà existante et compétente de manière à être en capacité d'ouvrir un guichet unique de la création et de la transmission d'entreprises par exemple. Ce guichet sera en liaison avec tous les autres acteurs y compris ceux de la promotion du territoire et devra cibler et orienter vers la compétence nécessaire tout projet se présentant. Cette démarche peut prendre exemple sur le format de fonctionnement des Maisons de l'Emploi.

Par là même, nous proposons de mettre tout notre poids pour que les acteurs favorisent le développement d'entreprises déjà existantes par des projets de croissance, d'implantation ou de création d'entreprises sur notre territoire. Si un programme municipal n'a pas le pouvoir, seul, de simplifier tout cela dans un souci d'une offre cohérente et du denier public, il peut toutefois s'engager à ne subventionner ou à ne voter à l'agglomération que les propositions ou actions allant dans le sens du guichet unique.

### ***Développer des pôles de compétence :***

L'objectif majeur de ces regroupements est de favoriser les transferts de technologies (diversifier les techniques utilisées par une entreprise à d'autres domaines qui ne sont pas les siens) mais aussi de favoriser la mutualisation de ressources pour obtenir une diminution de leurs coûts de production. Ces pôles pourraient s'orienter avec les regroupements d'entreprises décrits ci-après sur les zones d'activités existantes :

- a. Zone Sud (Logistique, Aéroportuaire)
- b. Georges Besse (futur « Sophia Antipolis nîmois »)
- c. Nouvelle Zone Nîmes Nord (Développement Durable, Environnement)
- d. Zone Nîmes Est (Agroalimentaire)
- e. Nouvelle Zone en projet (Services à la personne, Services aux entreprises)

### ***Favoriser l'implantation et la création d'entreprises :***

- Aider le Micro Crédit à se développer en particulier à l'attention des jeunes créateurs.

- Proposer la suppression de la taxe professionnelle pendant 5 ans pour toute création ou nouvelle implantation et stabilisation pour les autres.
- Alléger la fiscalité des créations d'entreprise ou des croissances significatives des entreprises
- Se battre pour faire développer de nouvelles ZAC dans une logique d'éco développement (zone de MITRA sur GARONS)
- Se battre et être un partenaire des acteurs du développement économique pour faire peser Nîmes dans les décisions d'implantation en valorisant certaines de nos friches industrielles. Un exemple : faire venir l'entretien des TGV dans les ateliers de la SNCF de Nîmes.

***Favoriser les Nouvelles techniques d'information et de communication :***

Les acteurs économiques sont déjà en soucis de la performance de nos entreprises et effectivement travaillent déjà dans ce sens. Mais ces engagements là doivent continuer à rester dans les axes de développement :

Il faut ainsi maintenir le soutien du développement des infrastructures permettant la distribution d'Internet et même du WI MAX

Passer à une utilisation plus grande du net : permettre plus de services municipaux en ligne, donner la possibilité de recevoir une newsletter en ligne, diffuser sur le net de la ville des retransmissions de conférence, du conseil municipal.

Donner la possibilité à ceux qui ne sont pas équipés d'y avoir accès dans certains sites à partir de bornes qui en même temps pourrait donner en temps réel d'autres informations utiles.

Développer plus d'accès WIFI ouverts après étude sur les possibilités dans ce domaine.

***Engager des actions énergiques pour faire bénéficier notre ville des financements européens*** (800 M€ disponibles dans les 5 ans) et être présents de façon plus significative dans les **contrats état-région** pour enfin **financer des projets pour les nîmois sans l'argent des nîmois**.

***Créer un parc de nouvelles technologies à lisibilité européenne*** (Science park à l'anglo-saxonne) pour associer toute la chaîne de l'économie de la connaissance : université et école des Mines, recherche et innovation, transfert de technologie, incubation des projets, pépinières d'entreprises, pour rechercher des multiples mutualisations et pour accompagner le développement des pôles de compétitivité (informatique, design, Bioingénierie/biotechnologie, longévité, environnement). En étroite collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes nous développerons un « **Sophia Antipolis nîmois** », prenant comme base le parc G. Besse et ses accès autoroute/aéroports (Garons, Montpellier, Marseille). Les moyens d'accès de cette zone sont essentiels et facilitateurs au développement de cette économie de la connaissance Une collaboration plus étroite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes sera développée car l'enjeu économique est de taille. L'exemple de Sophia Antipolis niçois le prouve avec un bénéfice net local, selon les pouvoirs publics et la sécurité sociale, de 3 milliards d'euros par an. Pour ce projet nous avons d'ores et déjà réussi à obtenir une inscription au contrat nouveau état-région de 11,2 M€ qui pourront être complétés par d'autres financements.

***Créer un Institut des Métiers Liés à la Longévité ou I2ML (inscrit au contrat état-région,) et prenant en compte les évolutions de l'emploi :***

Ce centre, en collaboration avec l'université canadienne de Sherbrooke et celle de Montpellier, centralisera et coordonnera toutes les actions régionales prises dans ce sens. Il accueillera les nouvelles formations dédiées à ce thème et un incubateur pour les entreprises oeuvrant dans la génération de nouveaux produits et concepts. Nous notons que la France est particulièrement en retard dans le domaine de l'accompagnement de notre vieillissement. Toutes les structures oeuvrant déjà dans ce secteur localement seront associées au pilotage de cet Institut. Son financement pourra être complété par des aides européennes.

Proposer la ***suppression de la Taxe Professionnelle pendant 5 ans*** sur toutes les nouvelles implantations dans les secteurs suivants, secteurs devant permettre l'éclosion ou le développement de filières stratégiques:

- Biotechnologie/Technologies d'Information et de Communication
- Services à la personne et à la dépendance.
- Services à la petite enfance
- Environnement Propre
- Formation professionnelle

***Déployer NEMOLAC : un projet phare pour l'image de Nîmes, pour son économie, son tourisme, son commerce ; un projet association loisirs et logements, un projet porteur de plus de 3000 emplois (non retenu par la municipalité actuelle au profit de nouveaux programmes immobiliers).***

Ce projet bénéficie déjà du soutien du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général du Gard de nombreuses associations, du Comité de Quartier, des professionnels du tourisme nîmois pour ses qualités potentielles à devenir un site de référence en matière urbaine et éco environnementale. De même, ce site représentera un modèle pour mieux appréhender dans le futur la gestion des flux hydrauliques et des flux de circulation.

Nous proposerons ce projet à une évaluation par le pôle de compétitivité « gestion des risques et vulnérabilité des territoires » (flux hydrauliques et transport) de manière à le faire labelliser pour obtenir des subventions et notamment auprès l'Europe. Nous envisageons sa réalisation à Nîmes-Courbessac ; ce qui donnera lieu à la naissance « **des plus grands jeux d'eau d'Europe** ». Ce projet intègre un quai-promenade-jardin-paysagé qui sera le lieu de VIE et d'amusement qui manque à l'agglomération nîmoise. Ce sera un endroit où l'on pourra se promener en prenant le frais, et, où la population et les touristes pourront assister à un spectacle grandiose des plus grands jeux d'eau, unique en Europe et gratuit. Comment ne pas intéresser l'implantation d'entreprises et attirer des touristes du monde entier avec un site qui possède de tels atouts ? (proximité immédiate d'une sortie d'autoroute, bordure de la route nationale, un plan d'eau avec les plus beaux jeux d'eau d'Europe, des bars, des cafés branchés ou typiques, des appartements pour s'y loger). Un circuit artificiel de canoë-kayak viendra naturellement prendre place entre la zone verte et le plan d'eau. Ce projet, qui est un projet phare pour l'ensemble de l'agglomération nîmoise, est une véritable « bombe économique » pour son développement touristique. A partir de ce projet, nous pourrions requalifier l'entrée sur Nîmes et son attractivité pour la majorité des touristes qui arrivent par Nîmes-est (re-qualification du périphérique, entrée par la route d'Arles avec arrivée sur 3 parkings : triangle de la gare connectée à celui de la gare, et esplanade. Arrivée par avenue Carnot ou avenue Feuchère en sens unique).

## Commerce, Artisanat et Marchés

Il faut tout d'abord repositionner le commerce du centre ville pour encourager les relations de proximité et de qualité. Les politiques des années passées ont tout misé sur le commerce de périphérie qui, désormais, est à saturation.

Il n'y a pas de fatalité à voir les nîmois partir vers les villes voisines pour faire leurs achats et voir la désertification du centre-ville s'accélérer au fil du temps. La municipalité devra donc agir pour diversifier les commerces et nous proposerons **un véritable Plan Marshall pour le centre-ville** en concertation étroite avec les commerçants-artisans en insistant sur le rôle original que doit y avoir le commerce. Nous préempterons les emplacements commerciaux. Le cœur de ville est l'identité d'une cité, il faut empêcher son dessèchement, sa muséification.

Nous redynamiserons le petit commerce et le repositionnerons en concurrence avec les centres commerciaux. **Notre politique de transport, de parkings, de tourisme, de culture et de festivités y contribuera.**

- Lancer une politique de manifestations commerciales (blog promotionnel, renégociation à la baisse du coût des terrasses, distribution de cadeaux, de bons d'achats alimentaires très appréciés par la population, carte de fidélité, quinzaine commerciale ou autres, etc...);

- Favoriser l'implantation de nouveaux magasins et de nouvelles enseignes connues en centre-ville, en leur offrant par exemple des primes d'installation, la gratuité de certaines taxes municipales les premières années de création, etc...;

- Humaniser et rendre convivial le projet AEF (végétaux, fontaines, terrasses) pour le transformer en ce qu'il aurait du être : le cœur battant de Nîmes. On vient d'assister en effet à l'apposition d'une véritable pierre tombale autour de nos arènes, devenues infréquentables été comme hiver.

***Mettre en place une vraie politique pour les foires et marchés.*** Aucun acteur du secteur (forains et clients) rencontré n'est satisfait de la situation faite aux divers marchés : localisation aberrante, coût des emplacements, commodités... Nous proposerons une évaluation de la situation avec les acteurs. **Nous relocaliserons d'urgence, en particulier pour des raisons de sécurité publique évidente, le marché aux puces dans le secteur Costières-Parnasse.** Ce véritable lien social attire quelque 10000 personnes chaque dimanche matin, personnes méprisées par l'équipe sortante.

## Tourisme

### **Les arènes de Nîmes sont moins visitées que Saint-Guilhem le désert !**

- Développer le tourisme culturel (festival international de jazz (in et off), de spectacles de rue, du clip vidéo) et poursuivre avec amplification des actions engagées.

- Développer le tourisme d'affaires en positionnant Nîmes comme une ville organisatrice de petits et moyens congrès (100-1500 personnes) par la construction et la gestion d'un centre de congrès sur des moyens privés, dont la salle principale sera transformable en salle de spectacle. **Ce futur centre de congrès pouvant naturellement prendre sa place au sein du projet NEMOLAC (Courbessac)**

## Education et Formation

### *Une ambition pour la ville de Nîmes : Etre le partenaire privilégié de la jeunesse, de l'école et des familles dans le respect absolu de la Laïcité*

Les prérogatives des différentes strates de gouvernance territoriale ne sont plus figées et la municipalité peut être motrice dans tous les aspects de l'éducation et de la formation. Ces deux éléments sont essentiels, l'évolution de la société et des technologies ne permet plus l'accès à l'emploi sans éducation et formation.

#### *Les crèches municipales ou associatives*

- Créer des crèches qui soient avant tout un service de proximité pour éviter des déplacements parfois longs pour les couples qui traversent une partie de la ville. Pour cela, Il est nécessaire de réfléchir à une stratégie d'implantation à partir d'une étude de la population des quartiers. Il est envisageable de mettre en place un partenariat avec le milieu associatif, les centres sociaux. On peut également envisager d'impliquer les comités de quartier pour collecter des informations auprès des habitants. Par ailleurs, il est important de repérer les locaux communaux vacants pour permettre de limiter des frais de structures trop importants.

- augmenter de façon significative les capacités d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, il n'est pas acceptable qu'aucune réelle politique de développement des structures n'aient été menée. Aujourd'hui le délai d'attente pour une inscription en crèche peut atteindre 2 ans !

- Mettre en place une réelle politique d'accueil des enfants porteurs de handicaps.

- Envisager un directeur polyvalent qui circulerait sur 2 ou 3 crèches (prévoir des ½ journées de permanences).

- Former du personnel municipal « petite enfance ».

- Proposer des locaux municipaux à des familles pour la création de crèches parentales.

#### *Le primaire*

Nîmes, c'est 39 écoles élémentaires publiques, 6 écoles primaires publiques, 42 écoles maternelles publiques et 55 restaurants scolaires gérés par la ville. Pour assurer le fonctionnement de cette organisation, il y a aujourd'hui près de 850 personnes dont 470 sont vacataires. Il faut donc : **une vraie politique de valorisation des ressources humaines et une vraie politique d'amélioration immobilière.**

Nous créerons un **conseil de la communauté éducative** où seraient impliqués tous les partenaires de la communauté éducative, qu'ils soient inspecteurs, enseignants, éducateurs, parents, élèves, représentants de la mairie et pompiers. Cette instance de dialogue serait investie des missions suivantes :

- Prendre en charge l'élaboration d'un plan communal de sauvegarde.

- S'efforcer d'améliorer la qualité des menus de la cantine scolaire et malgré la mobilisation de parents d'élèves et de directeurs d'école rien n'a été fait (**réfléchir à la quasi-gratuité des cantines pour lancer un programme exemplaire de lutte contre l'obésité, en faisant appel notamment à un approvisionnement auprès des producteurs locaux de fruits et légumes**).

- Réguler toutes les questions de vie scolaire, d'intégration du handicap, de violence, d'incivilités aux abords des écoles.

- S'attaquer à l'ampleur de la ségrégation elle-même, pour répartir plus équitablement les difficultés résultant de tel ou tel public.

### ***Accroître la capacité d'action des écoles et de ses équipes enseignantes***

- Réaliser un audit sur les besoins des écoles en salles pour l'accueil du matin, des intervenants, des enseignants spécialisés, d'offres aux enfants handicapés, des psychologues, des médecins ...
- Distribution de moyens supplémentaires humains ou financiers dont une part dépendrait des caractéristiques des élèves et une autre de ses projets.
- Mettre en place une réelle politique de rénovation et de mise en sécurité des bâtiments scolaires. Il n'est pas acceptable qu'aujourd'hui de nombreuses écoles ne répondent pas aux normes d'hygiène et de sécurité, ces mêmes normes étant obligatoires dans le cadre des Etablissements Recevant du Public. Nous proposons la mise en place d'un audit réalisé par des professionnels extérieurs à la Mairie (architectes, bureaux de contrôle).
- Renforcer la culture à l'école par le biais des infrastructures de la ville (musique, théâtre, cinéma, culture scientifique, éco-musée, bergerie, ferme pédagogique, muséum d'histoire naturelle, école de l'ADN, école de la citoyenneté et de l'environnement...) et la transversalisation des intervenants. N'oublions pas que l'une des priorités de la nation réside dans la volonté de redonner aux jeunes le goût des études scientifiques par une image concrète et accessible pour tous du monde de la science.

### ***Le temps périscolaire***

- Instauration d'un dispositif d'études accompagnées pour les élèves en difficultés, géré par des enseignants, en complément des études surveillées.
- Poursuivre et mieux piloter la politique des intervenants extérieurs dans les écoles.
- Réfléchir à l'implantation de services publics minimum ; créer des lieux d'écoute pour les familles et les enfants de la commune surtout dans les quartiers très défavorisés, renforcer ou créer des structures associatives, prendre appui également sur le bénévolat (personnes âgées, personnes disponibles).

### ***Le personnel Mairie***

- Redéfinir la politique des contrats précaires des employés municipaux à l'éducation.
- Revoir la politique de rémunération (mettre l'accent sur rémunération et implication).
- Proposer une politique de valorisation des ressources humaines :
  1. Valoriser par la formation (comme investissement).
  2. Rendre compatibles les projets personnels d'évolutions avec les impératifs des services.
  3. Proposer une formation initiale et continue du personnel.

### ***Dotation scolaire aux écoles***

- Revaloriser la dotation scolaire des maîtres spécialisées qui s'élève seulement à 152 euros.
- Ouvrir le débat sur la dotation des psychologues scolaires avec l'éducation nationale et les communes de la communauté de l'agglo.

### ***Une université du temps libre sur le site des Carmes en coordination avec le CADREF et les acteurs de l'enseignement***

***Réussir le développement d'une université professionnelle, lieu de débats ouverts et au centre de la cité, à laquelle s'opposent messieurs Clary et Fournier, les nîmois doivent le savoir***

*Mettre en cohérence l'offre d'enseignement supérieur*, mutualisation des unités d'enseignement, plate-forme commune d'orientation (école des Mines/IUT/BTS/Classes préparatoires/Médecine/IUFM/Unîmes/école d'infirmières et de sages-femmes), et contribuer à la création d'un grand centre de formation par apprentissage mutualisé (CFA).

*Coordonner toutes les activités de formation et d'insertion autour de la maison des métiers pour un guichet unique simple et lisible*

## **Sécurité des biens, Sécurité des personnes et protection de notre environnement**

Ce qui frappe aujourd'hui lorsque l'on examine le développement de la ville de Nîmes, c'est la juxtaposition de projets hétéroclites sans liens entre eux et n'apportant que peu de services aux Nîmois. L'endettement et la pauvreté progressent, alors que la région bénéficie d'un capital écologique et humain considérable.

Nous voulons repenser l'urbanisme dans une vraie perspective de développement au service des habitants actuels et futurs. Dans cet esprit, le développement raisonné et réfléchi est une exigence. L'implication des Nîmois dans les choix et la mise en œuvre de ce développement une nécessité.

Nous pensons que la ville dans sa diversité doit être un lieu de vie, elle doit permettre l'activité de tous, activité sociale, économique et culturelle. Nous proposons donc une politique cohérente et raisonnée de développement axé sur le bien être des habitants et l'amélioration de l'attractivité de la ville.

Nous avons voulu présenter ce programme de façon simple et claire autour des enjeux majeurs du développement urbain.

### **Urbanisme et urbanisme de proximité**

Nous proposons de privilégier les projets d'urbanisation qui permettent, la mixité sociale, l'activité et le loisir, l'activité et le logement. Dans cet esprit, tout nouveau projet de logements devra respecter la loi et **intégrer un tiers de logements sociaux, un tiers à l'accession à la propriété, et pour un tiers au logement intermédiaire. Nous veillerons aussi au respect des chartes existantes et en particulier celle de la Garrigue.**

Certains de ces logements seront réservés aux étudiants, en privilégiant les colocations, et également la cohabitation des générations. Nîmes doit redevenir accueillante aux étudiants et doit mettre du lien entre ses générations. Les projets d'urbanisation doivent être conçus et coordonnés de façon à maximiser la vie dans les quartiers. Commerces, zones d'activités, espaces associatifs et culturels, logements doivent dans la mesure du possible pouvoir cohabiter. Nous ferons du **site Hoche-Sernam un quartier écologique** où demeureront entre autres les étudiants, le campus universitaire scientifique étant regroupé avec l'école des Mines sur le parc G. Besse pour mutualiser les équipements et les moyens dans un délai bref, et ainsi sauver l'université professionnelle. Les équipements nécessaires (radioactivité, animalerie souris par exemple) ne doivent pas se localiser en centre-ville, et ne pourront pas obtenir les autorisations nécessaires et pourront aussi faire l'objet de mutualisations pour attirer des entreprises innovantes, en particulier dans le cadre du pôle de compétitivité Orphème sur G. Besse, futur Sophia-Antipolis nîmois. Ceci se fera sans coût additionnel pour les Nîmois.

Les quartiers et zones d'activités aujourd'hui à l'abandon : quartiers Richelieu, Hoche-Sernam, ZUP, chemin bas, mas de Mingué, marché gare, rue de la république, rue nationale, etc. doivent faire l'objet de projets concertés avec les habitants ou utilisateurs actuels et potentiels afin de revitaliser ces espaces en jachère et pouvoir accueillir les flux migratoires. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation de ces surfaces déjà bâties mais de façon anarchique. L'aménagement de ces zones doit se faire en tenant compte des besoins de transport et de convivialité (voirie, parc, places, commerces). Cette rénovation urbaine s'accompagnera de la transformation des quartiers visés en quartiers écologiques. Nous mettrons en place une politique d'accession sociale à la propriété.

Quelle que soit la somme des moyens investis, surtout à Nîmes et ses Km de voiries, opter pour la réhabilitation d'un logement ancien sera toujours plus environnemental que d'aller construire sur une parcelle de plus.

**Nous lancerons sur la mandature un plan de rénovation de tous les immeubles insalubres recensés en multipliant les opérateurs pour une plus grande efficacité.**

L'enjeu des années à venir selon les spécialistes du secteur est celui de **la réhabilitation durable** : il faut réinvestir les bâtiments anciens tout en leur offrant les performances d'une maison véritablement écologique. Ceci formera la solution la plus durable et l'un des grands chantiers de Nîmes : 9000 logements non occupés avec des aides appropriés pourraient en bénéficier, arrêtons de construire, de dévorer du territoire (isolation renforcée par l'extérieur ou l'intérieur, remplacement des fenêtres par double/triple vitrage, chauffage par énergies renouvelables, ventilation naturelle...). Ces logements devront passer de 350 kWh/m<sup>2</sup>/an à 80-50 kWh/m<sup>2</sup>/an. La société Foncière d'Habitat et Humanisme a pour objet l'acquisition et la réhabilitation de logements destinés aux personnes en difficulté sera associée à cette opération.

Un plan pour les économies d'énergies dans les bâtiments sera lancé avec une aide de la ville au diagnostic pollution et aux divers travaux d'isolation phonique, thermique, de changement de chaudière.

Nous nous appuierons sur de vrais projets d'architectes ayant à cœur de voir vivre leur réalisation. Les concours seront publics et soumis à contrôle extérieur et feront l'objet d'une consultation des Nîmois pour déterminer le meilleur projet.

Nous envisagerons également la faisabilité de méthode innovante permettant de créer des bâtiments conciliant des activités tertiaires, des services et des logements sociaux. Ces logements sociaux étant financés par les entreprises par le biais d'incitations financières.

Nous souhaitons également mettre en place un plan directeur pour chaque quartier, ce dernier étant élaboré en concertation avec ses habitants et disposant d'une programmation précise dans le temps.

Tous ces plans devront intégrer les paramètres du Handicap.

**Sécurité Publique**

Les chiffres de la délinquance sur Nîmes sont mauvais (augmentation spectaculaire cette année des cambriolages + 21 % , soit environ 150 cambriolages mensuels, +10 % de délinquance publique). Nîmes en 2007 a un taux de criminalité de 121 faits pour 1000 Habitants et est au 12ème rang des villes les plus criminogènes (sur 96 ) .

Notre politique en matière de sécurité s'articulera autour de 3 axes :

### **1) Observation :**

Faire un premier bilan local de l'état de la délinquance Nîmoise, tenter de répondre à des questions simples : Quand ? Où ? Qui ? Quoi ? Comment ? Faire intervenir tous les partenaires utiles à une approche précise du phénomène délinquant, une réponse globale ne pouvant être qu'inadaptée. Décider d'utiliser mieux les moyens dont nous disposons déjà.

Redonner la parole aux responsables d'associations, aux bénévoles , aux comités de quartiers, acteurs indispensables qui connaissent bien leurs jeunes, et dont l'action doit être soutenue par la Municipalité, établissant ainsi une sorte de maillage de la ville.

Créer une coordination entre ces dispositifs d'alerte et les services administratifs de la Mairie pour pouvoir faire rapidement remonter l'information sur tel ou tel jeune en difficulté, ou situation de crise (événement sur un quartier pouvant créer des réactions collectives), ce système ayant l'avantage de pouvoir s'adapter aussi bien aux auteurs d'infractions qu'à leurs victimes.

### **2) Adaptation :**

Mise en place d'une cellule municipale dédiée au traitement des délinquants locaux ,des jeunes en difficulté, de leur familles, de leur victimes, avec pour missions principales l'identification des sources du glissement, et proposition de réponses individuelles

Remise en oeuvre des dispositifs de réussites éducatives (plan Borloo) travail conjoint de l'état, de l'Education Nationale, des élus et des techniciens des collectivités territoriales (action d'accompagnements éducatifs sur les territoires prioritaires)

Responsabilisation, par ailleurs indispensable, des familles qui doivent être impliquées dans la mise en place des systèmes d'aide. En contrepartie, la Municipalité peut décider de la prise en charge de certaines activités extra-scolaires, Cette action devant faire l'objet d'un contrat signé entre la famille et la municipalité.

### **3) Réaction :**

Redéfinir la mission générale de la Police Municipale avec comme priorité absolue la sécurisation des personnes et des biens.

Mise en place de patrouilles pédestres en journées et en soirées en particulier au centre ville et sur le secteur gare.

**Création d'une brigade équestre** de deux unités (particulièrement adaptée pour les secteurs parcs et jardins, les hauts de Nîmes, les diverses manifestations locales) et retour des gardes verts.

Sensibilisation des agents sur la lutte contre les atteintes aux biens.

Offre de postes « travail d'intérêt général » dédiés aux réparations des préjudices subis par la commune.

Demande de renforts de postes de Délégués du Procureur de la République (rapidité de réponses à des actes de petites délinquances).

## Transports

### **Le mot d'ordre : développer la complémentarité des modes de transport**

Nous voulons relever le défi de la circulation et du stationnement, qui sont devenus le sujet principal de mécontentement.

Immédiatement, un Plan Circulation Points Noirs sera rapidement mis en place pour traiter en urgence les erreurs manifestes qui ont été commises par l'actuelle équipe. Ce plan s'inscrira dans le cadre d'un nouveau plan de circulation destiné à améliorer en profondeur la situation. Parallèlement, et afin qu'il redevienne enfin possible de se garer dans notre ville, l'évaluation des besoins et des manques en parcs de stationnement sera effectuée ainsi que les **tarifs préférentiels pour les résidents et la gratuité pour une première heure de stationnement en centre-ville.**

Le domaine du transport couvre l'ensemble des déplacements urbains et inter-urbains, le PDU dans son scénario 3 a accouché d'une souris et place Nîmes résolument en queue de peloton des villes moyennes pour la facilité de circulation et l'agrément de vie. Durant toute la durée du PDU les élus en place n'ont pris aucune mesure pour rééquilibrer l'utilisation de la voie publique vers les piétons et les cyclistes. Au contraire, la loi sur l'air de 1998 a systématiquement été ignorée pour l'ensemble des travaux de voirie.

Notre proposition est de **réconcilier l'ensemble des modes de transport : marche, vélo, transports collectifs, automobile et véhicules de livraison.**

Il importe d'utiliser chaque mode de la façon la plus efficace possible et de maximiser la complémentarité entre les modes, là aussi sans oublier les paramètres du Handicap. A ce sujet, nous engagerons une accélération du processus de la mise aux normes obligatoires pour tout mode de transport confondu.

#### ***Piéton et marche :***

Mode idéal pour les déplacements courts de moins de 1 Km, le cheminement piéton doit être encouragé et sécurisé (trottoir et revêtement adaptés). Gros point faible de la ville de Nîmes, nous proposons de traiter en priorité l'aspect sécurisation, en particulier pour les plus faibles d'entre nous (personnes âgées, handicapés), les abords des écoles, des services publics et des commerces. Les passages piétons doivent être placés judicieusement afin de permettre des parcours rapides, les revêtements non glissants seront utilisés, enfin les trottoirs devront être mis aux normes permettant la circulation des handicapés et personnes à mobilité réduite. L'occupation des trottoirs réservés aux piétons par les voitures doit être sanctionnée. Enfin, dans les zones étroites ou ne permettant pas un partage de la voirie nous proposons

l'utilisation systématique de zones 30 aménagées pour faciliter la cohabitation des utilisateurs de la voie publique.

#### ***Vélo et rollers :***

Mode idéal pour les déplacements courts de moins de 6 Kms, le vélo s'est considérablement développé à Nîmes sous la pression des coûts automobiles et du manque de transport collectif adapté.

Nous proposons d'entraîner ce mouvement par des mesures à courts termes (2008 - 2009):

- La mise en place de parcs à vélo en particulier dans tous les services communaux et les écoles.
- La prise en compte du déplacement des vélos comme l'y oblige la loi pour tous les aménagements en cours (en particulier le projet AEF)
- La mise en place d'aménagement vélo de type contresens cyclable, utilisation des couloirs de bus, bandes ou pistes cyclables, en étroite collaboration avec les associations.

#### **Création d'un axe Cardo et Décumanus romain :**

Nous proposons de développer un schéma de voies verte urbaine permettant de relier sur un axe Nord – Sud : Clos Gaillard, Bois des Espèces, Jean Jaurès, Costières et sur un axe Est Ouest de Courbessac à la Bastide. Ce schéma sera complémentaire des parcs de stationnement périphérique et pourra s'accompagner d'une expérience de type vélib (prêt de vélo gratuit financé par des sponsors).

Ces deux diagonales vertes seront équipées de pistes cyclables, mais également de chemins piétonniers agrémentés d'équipements sportifs.

#### ***Transport Collectifs :***

Les transports collectifs sont de type urbain et interurbain.

Pour le réseau de transport urbain nous proposons **de reconsidérer le projet actuel de TCSP dans l'ensemble global**. En effet, le placement aux costières du parking de stationnement périphérique n'est pas adéquat, car il n'est situé sur aucune des routes d'arrivée sur Nîmes. Il vise encore à vider le centre-ville. Nous remplacerons des projets tout diesel par des projets électriques type tramway

Par contre il nous semble urgent de développer des parkings relais :

- En provenance de Montpellier, au niveau du marché gare et du mas des rosiers
- En provenance d'Arles au niveau du magasin Carrefour
- En provenance d'Alès à l'entrée de la ville, au niveau de la croisée avec la future rocade nord
- En provenance de Sommières au niveau de la zone industrielle de Saint Césaire
- En provenance d'Avignon au niveau du futur complexe NEMOLAC

Nous privilégierons dès lors que la faisabilité technique sera avérée selon les emplacements géographiques des parkings relais souterrains, la surface étant aménagée en espaces verts, en lieux de vie et d'activités périodiques (cirques ...).

Le réseau de bus sera alors prolongé et la fréquence augmentée pour desservir ces parkings. Dans ce cadre nous proposons l'extension des couloirs réservés sur l'ensemble des voies à deux files ou plus. Cette réservation pouvant être modulée en fonction des heures de pointes. Des transports nocturnes (vendredis et samedis soirs) seront mis en place en coordination avec le conseil des jeunes et les représentants étudiants. De même, nous inciterons également

l'utilisation des transports en communs par une baisse significative du coût du ticket de transports.

Nous mettrons immédiatement en place les études et les recherches de financement pour une **ligne de tramway est-ouest** (parking relais Caveirac et Courbessac), ligne indispensable au regard de l'évolution démographique à venir, indispensable pour relancer le centre-ville, indispensable pour désenclaver et revaloriser les quartiers ZUP, chemin bas et mas de Mingue.

#### ***Automobile :***

Simplification des sens de circulation et de stationnement. Pour promouvoir l'utilisation de l'autoroute pour dévier la circulation de traversée, l'obtention d'abonnements spécifiques ou de la gratuité seront recherchés entre les 3 entrées-sorties de Nîmes. Nous développerons l'«auto-partage» avec site internet approprié. L'accès au parking pour les habitants sera réévalué: normes de constructions obligatoires, place réservées dans les parcs publics pour les habitants.

Prioriser les travaux sur la nationale 106 et revoir les ronds-points Kennedy et Nîmes-ouest d'urgence (passerelles...).

Créer des places de stationnements avec remise à niveau de certains parkings (1heure 30 gratuite, 4 heures maximum pour éviter les voitures-ventouses des non-résidents, accès privilégié aux résidents), tout en redéfinissant l'entrée sur Nîmes depuis la sortie Nîmes-est avec accès à trois parkings (Triangle de la gare, parking de la gare, parking de l'esplanade réhabilité).

## **Prévenir les inondations et maîtriser les énergies**

### ***Prévention des inondations***

Le risque majeur sur Nîmes est celui des inondations. Nous proposons d'appliquer en priorités les recommandations du rapport du ministère de l'environnement à ce sujet. Il semble en effet que la logique des travaux suivie à ce jour fut là encore, celle des travaux qui rapportent le plus aux entreprises. La vulnérabilité, 20 ans après, des dizaines de millions d'euros après, n'est pas gérée. La commune est seule responsable de ces dépenses inutiles. Le plan de déplacement urbain et le plan local d'urbanisme doivent être révisés en fonction des risques encourus. Un moratoire doit immédiatement être mis en place, pour réaliser le plan de protection en concertation avec les autres communes au niveau de l'agglomération, et bénéficier à plein de l'intervention des services de l'école des Mines d'Alès et des outils dédiés, cette école étant membre fondateur du pôle de compétitivité « gestion des risques et vulnérabilité des territoires ». Les conseils d'experts, de hauts fonctionnaires d'Etat (ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts) seront enfin suivis, un nouveau plan mis en œuvre, cadereau par cadereau. Dans l'attente, les capacités de rétention seront améliorées en amont par le reboisement et l'arrêt du bétonnage, le réseau souterrain sera enfin cartographié, les zones qui souffrent lors des inondations traitées en priorité. Enfin, les ZAC et les projets d'urbanisme en zones inondables devront être interdits. Le système d'alerte ESPADA sera remis en activité de façon sûre et efficace. Des zones naturelles d'expansions de crues, seules garantes d'un écoulement et d'une absorption douce des crues dans la plaine de la Vistrenque seront créées. La règle élémentaire admise en hydraulique sera enfin respectée à savoir : commencer les travaux de l'aval vers l'amont, règle de base non respectée à Nîmes. Nous veillerons à ce que les deux surtaxes datant des années 80 entrant dans le cadre "eaux assainissement", ne soient pas déviées de leur finalité, et ne rentrent plus dans le budget

général au seul profit du plan contre les inondations. Enfin, s'occuper sans tarder d'un programme Cadereau intra-muros sera élaboré pour ne pas miser sur le « tout bassin de rétention amont » qui, tout en donnant une illusion de sécurité aux populations, génèrent un risque technologique nouveau

Avec l'Etat et ce dans les plus brefs délais, nous mettrons en œuvre un PPRI.

### ***Maîtrise des énergies***

Notre proposition est de créer un Pôle Municipal des énergies avec les objectifs suivants :

- Gérer et maîtriser l'utilisation de l'énergie consommée par la collectivité.
- Promouvoir la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables auprès de particuliers, des entreprises des administrations (ex : rendre obligatoire l'intégration d'un chauffe eau solaire ou d'un système de chauffage à énergie renouvelable, dans toute nouvelle construction individuelle ou collective).
- Développer la sensibilisation des jeunes générations.
- Promouvoir les déplacements propres.

Pour cela, nous nous mettrons en place d'un **agenda 21** :

### ***Les axes principaux de l'agenda***

Programme incluant les actions agissantes dans le sens du développement durable, impulsées par le 1er élu et affichant la rupture avec les modes de vie non durables. Cette méthode doit être garant d'actions homogènes et durables en vue de l'évolution de l'ensemble des administrés.

« C'est quand l'environnement se nourrit de solidarité, d'efficacité économique, de coopération qu'il s'humanise, prend corps et suscite l'adhésion et l'action ». La ville est un consommateur d'énergie important, les axes de progrès sont multiples. Les actions à initier :

### ***L'éclairage public***

- Améliorer la performance de l'éclairage public. Redéfinir ce qu'il est nécessaire suivant les lieux et les périodes.
- Recherche des technologies adaptées et économes.
- Ajuster la puissance de l'éclairage en fonction des besoins.
- Dans les locaux : suivre les consommations, sensibiliser les usagers.

### ***Les bâtiments***

- Réaliser les diagnostics énergétiques.
- Améliorer l'isolation et la ventilation de l'existant (plan d'action dans le temps).
- Impliquer les utilisateurs de bâtiment dans une démarche volontaire d'amélioration.
- Dans les nouvelles constructions ou les réhabilitations intégrer la performance énergétique comme prioritaire.

### ***Les énergies***

- Sensibiliser les utilisateurs de bâtiment dans une démarche volontaire de réduction de consommation énergétique.
- Suivre les performances des équipements existants – Optimiser leur performance – le cas échéant changer la technologie.
- Développer l’implantation de chauffage solaire de l’eau sanitaire dans tous les secteurs.
- Dans les nouvelles réalisations intégrer le concept de bâtiment à énergie positive (construction – solaire (thermique – photovoltaïque) – éolien ...

### *L'eau*

- Engager un plan de réduction de la consommation d’eau avec l’appui des sociétés de distribution d’eau.
- Favoriser la récupération et le recyclage de l’eau, en utilisant par exemple des techniques de récupération des eaux de pluies en toiture des bâtiments.

La Création d’une **maison des énergies** aménagée avec des matériaux propres et modèle de l’habitat à énergie positive : ce centre, pôle des compétences pour la réalisation de la mutation du mode de vie dans la cité : habitat – énergie – mode de transport au service des entreprises, des particuliers, des collectivités locales et des structures municipales

### *Les actions*

- **D’information** : participation au réseau d’information de proximité Espaces Info Energie, organisation de conférences, expositions, visite de sites ...
- **De conseils de choix techniques** auprès des particuliers et des collectivités désirant investir, sans pour cela se substituer aux professionnels de telle ou telle technique.
- **D’aide au projet** : diagnostic thermique – Chronologie de projet – Choix de l’investissement.
- **De formation** : par exemple organisation de formation de personnel technique sur la région pour garantir l’installation et la maintenance des installations.
- **D’encouragement** à la recherche et au développement par le biais des établissements supérieurs locaux d’enseignement.
- **De veille** : sur les techniques utilisées et sur les applications.
- **Economiques**: incitations à la création d’entreprises et de filières industrielles et donc d’emplois qualifiés pour l’installation, la maintenance et la production d’équipements dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l’énergie.
- **D’orientation sur les aides disponibles.**
- **Qualification des entreprises.**

## **Environnement et développement des espaces verts**

Les biologistes le savent : **la minéralisation de la ville prônée par la mairie sortante c’est la mort, la « végétalisation », la vie.** Nous avons perdu la tête, les anciens le savent. Nos places doivent être arborées et pas avec des palmiers ! Les fontaines doivent équiper nos places ! L’arbre c’est l’ombre agréable l’été, mais c’est aussi l’absorption d’eau et le rafraîchissement des centres-villes (jusqu’à -2°C l’été !). Le projet AEF devra être re-visité, humanisé et transformé en place douce à vivre. La diagonale verte sera relancée, les menaces permanentes, en particulier sur le bois des Espeisses, cesseront. Toute nouvelle construction en centre-ville devra ménager des espaces verts côté voirie. De nouveaux parcs seront proposés dans nos quartiers, et pas sur des terrains que la chambre de commerce n’envisage pas de céder !

Concernant le traitement des ordures ménagères, la mise en place d'une incitation fiscale sera étudiée afin de renforcer l'acte citoyen qui consiste à procéder aux tris des ordures ménagères. La fréquence de ramassage des bacs bleus sera progressivement augmentée de façon à moyen terme à être équivalente au ramassage des bacs verts.

## Démocratie et cohésion sociale

Nous jèterons les bases d'une **gouvernance transparente et démocratique, une gouvernance de son temps par la main mise des citoyens sur les décisions qui les concernent**. Il n'est plus question d'un projet au profit d'un clan mais au seul profit de tous, de l'intérêt général. La gouvernance d'une municipalité est l'affaire d'une **équipe municipale**, une vraie équipe pas du type de celles mises en place dans les derniers mandats, assemblage d'opportunisme et de haine sourde. Dans cette équipe, tous les membres seront impliqués dans un travail au quotidien. Chaque élu publiera un rapport d'activité de façon annualisée, rapport rendu public. Le nombre des adjoints sera réduit pour une meilleure **transversalisation des actions**, chaque adjoint travaillant avec une équipe d'élus. Nous n'excluons pas de faire appel à des adjoints issus de l'opposition, si ces derniers sont porteurs des compétences que nous recherchons et s'ils adhèrent à notre projet.

Avec les citoyens, le **référendum local** sera proposé pour toute décision notable d'infrastructure ou d'aménagement. Avec l'opposition municipale, je mettrai en place l'inverse de ce que nous vivons aujourd'hui : je lui donnerai un vrai pouvoir de contrôle, d'investigation et d'information.

La municipalité nîmoise fera appel à **l'ONG Transparence-International (France) pour l'aider à mettre en œuvre le pacte d'intégrité sur les procédures financières et comptables incluant les appels d'offres**. Les conseils municipaux feront l'objet de retransmission télévisuelle.

La politique d'achats de la mairie intégrera, entre autres, des exigences de développement durable sans oublier le monde du Handicap. En effet, et comme le permet le code des marchés publics dans son article 15, nous réserverons un quota de nos marchés publics aux Centre d'Aide par le Travail ou aux structures équivalentes et cela à chaque fois que cela sera permis.

### *Maison des associations*

Vitrine et guichet unique pour l'ensemble des associations de Nîmes, il s'agit de donner pour les quelques 2000 associations nîmoises un lieu de travail, de rencontre avec le citoyen. Celle-ci sera mise en place dans le superbe bâtiment dit du « business club », élément de notre patrimoine promis à la démolition à ce jour et pour lequel nous comptons bien réagir.

### *Comités de quartiers*

Les erreurs majeures dans la prise de décision d'investissements lourds par la municipalité sortante montrent l'importance d'attribuer aux citoyens réunis en comités de quartier un pouvoir d'initiative et de contrôle. Nous devons aider ces comités à se développer car ils doivent devenir le véritable outil de démocratie locale par une vraie écoute et prise en compte de leurs remarques. C'est pourquoi, il sera proposé, qu'à condition de réunir 10% d'électeurs de leur quartier, et dans la mesure de la loi, que les comités de quartiers, en outre, puissent à l'échelle du quartier obtenir une deuxième lecture de l'assemblée délibérante.

Par ailleurs, nous nous engageons à répondre aux comités de quartier sur leurs questions, en particulier il sera donné réponse point par point en matière de sécurité routière.

### ***Conseil des Sages et Conseil des Jeunes***

Les décisions prises à l'adresse des jeunes seront validées par un **Conseil des Jeunes** rénové ne constituant plus un simple alibi, de même que les décisions prises envers nos anciens seront, comme dans de nombreuses démocraties modernes, validées par un **Conseil des Sages**. Ceci intégrera en particulier toutes les décisions concernant l'urbanisme de proximité. Le revêtement de nos trottoirs et de notre parvis des arènes aurait-il été validé par une telle structure ?

### ***Centres sociaux***

Chaque nîmois, quelque soit son quartier, quelque soit son âge, sa situation et sa demande, doit avoir dans son environnement proche, une structure de ce type.

Auprès de celle-ci, une équipe de professionnels et de bénévoles lui proposeront une réponse concrète ou une orientation précise, mais aussi mettront en place des actions de rencontres et de lien social intergénérationnel entre les divers publics, les diverses générations et les divers quartiers de Nîmes.

Ces structures existantes ou à mettre en place en partenariat pédagogique et financier avec les partenaires institutionnels, avec et pour les habitants, devront être en capacité d'oeuvrer efficacement et concrètement en direction :

- ✓ des jeunes (accompagnement scolaire, aides aux projets jeunes...)
- ✓ des adultes (parentalité, alphabétisation, orientation professionnelles, droits...)
- ✓ des anciens (loisirs, lien avec les structures d'action sociale, gym douce, atelier mémoire...)
- ✓ des associations (soutien à la vie associative...)

Par ces structures municipales au plus près des habitants qui devront être associés aux projets, une relation nouvelle entre les nîmois s'instaurera, entre les élus et la population, entre les structures municipales et les habitants et les associations. Le lien social et intergénérationnel sont l'affaire pas seulement des élus mais de chacun des nîmois. Chacun des nîmois en est donc un peu responsable et chacun peut et doit en être un acteur. Mais une impulsion forte et nouvelle doit être donnée en ce sens sur Nîmes. Elle est de la responsabilité des élus en charge de la commune. Nous prendrons cette responsabilité.

## **Bien vivre**

### **Médecine, Médecine Sociale et urgences**

Avant tout nous veillerons à protéger notre CHU aujourd'hui menacé par Montpellier, et à respecter l'équilibre dans le temps de l'évolution entre le secteur privé et le secteur public.

En tant que Président du Conseil, nous veillerons à ce que le personnel du CHU soit en nombre suffisant et nous oeuvrerons pour que le problème des RTT du personnel actuel trouve une solution adaptée.

Désengorgement des Urgences et médecine sociale : même si cela n'est pas du ressort de la Ville, elle ne peut rester inactive dans le domaine des urgences et doit absolument s'assurer de la coordination des différents acteurs. C'est pourquoi nous proposons d'organiser une sorte de « Grenelle médical » sur Nîmes, avec la participation des différents acteurs institutionnels (Conseil Général, mairie, CPAM, Agence régionale de l'hospitalisation, DDAS, conseil de l'ordre, syndicats médicaux, responsables et soignants du CHU, pompiers et cela avec pour objectif de mettre en place toute solution pouvant améliorer la situation :

- Mise en place de maisons médicales viables pour accueillir les urgences non graves et non vitales
- Structurer définitivement les filières d'urgence (N° appel, qui répond, qui y va).

## Sports

### *Sport de masse et sport santé*

Comment encore accepter que les étudiants de notre ville n'aient aucun accès à un gymnase ? Les handicapés ont-ils des espaces aménagés ? Les personnes âgées sont-elles dans tous les quartiers en mesure de pratiquer une activité ?

Autant de points sur lesquels nous comptons bien bouger par des aménagements dans ce sens mais aussi par une aide des associations qui s'engageront dans le sport à l'adresse des personnes âgées, des personnes handicapées et des écoliers.

Sur la base d'un diagnostic général et de l'écoute de terrain, les implantations et la rénovation de gymnases et de stades dans les quartiers sera étudiée avec les associations et en accord avec une politique d'aménagement du territoire de Nîmes métropole.

Les transports, les logiques de localisation et les offres durant les périodes de vacances scolaires seront revues.

### *Sport d'élite*

***Laissons le temps nous redonner nos couleurs mais donnons lui le temps en dosant les moyens :***

Lancer le projet d'un nouveau stade de football « à l'anglaise » évolutif en fonction du niveau de jeu de Nîmes olympique. Ce stade pourra être construit sur la base d'un concept de la construction en plusieurs étapes et en propriété à terme du club. Une étude sera réalisée pour évaluer la faisabilité de convertir le stade existant en Forum de la Culture intégrant salle de concert, auditorium, services culturels, salles de théâtre, ateliers d'artistes, lieux d'exposition...

## Culture

Il n'y a pas de mixité sociale sans mixité culturelle. La culture, c'est avant notre identité. Celle des Nîmois est riche et à ce titre elle doit pouvoir s'exprimer pour resserrer les liens entre tous, pour effacer les peurs des différences par leur découverte. La culture doit rester le témoin des traditions mais aussi l'expression des générations actuelles.

Nous devons trouver le moyen à chacun de s'exprimer ou de pouvoir trouver l'expression qui lui convient et c'est pourquoi nous lancerons les états généraux de la culture avec tous les partenaires professionnels et du monde associatif, sans oublier les quartiers et cela de manière à donner la parole et à favoriser l'expression large et démocratique de tous. De même nous garantirons la transparence dans le choix et le soutien des actions proposées et choisies par les opérateurs culturels pour en assurer la durabilité. L'objectif majeur sera de définir un véritable projet culturel, un projet générateur de cohésion et de liens sociaux à partir d'un diagnostic de l'existant, de réflexions, de propositions et d'étude de faisabilité du projet.

**La culture : de l'école au tourisme, de l'animation des quartiers au respect des symboles de la nation, de notre histoire, de nos histoires, de nos plaisirs et de nos loisirs ; la culture est bien un des points essentiels de la vie d'une ville.**

### *Culture scientifique*

**Le site des Carmes formera un ensemble unique en France pour « la Science pour tous ». Nous vous proposons d'en faire concrètement un espace nouveau entièrement dédié à ce thème.**

**La culture scientifique est une des priorités nationales** en raison de la désaffection des métiers scientifiques et technologiques par notre jeunesse, alors qu'il y a là enjeux d'avenir. En effet elle est même présente dans la définition donnée par le ministère de l'Université où on la retrouve figurant parmi les quatre piliers cités: la pédagogie, la recherche, le transfert économique et la culture scientifique. C'est pourquoi nous souhaitons créer sur le site des Carmes un espace qui lui sera entièrement dédié et aussi pour nous permettre de récupérer les erreurs du passé concernant le muséum d'histoire naturelle. Alors que ce musée est l'un des sept musées français, il a été méprisé par les mairies successives et le fond dispersé au mépris de ce patrimoine de l'humanité.

Après transfert du pôle science de l'université sur le parc G. Besse (sans coût pour les nîmois), le bâtiment des Carmes avec ses centaines de milliers d'euros d'investissements scientifiques (salles de TP, amphithéâtres...) sera converti en vitrine universitaire. Nous y regrouperons le muséum d'histoire naturelle, l'école de l'ADN, une école du citoyen en collaboration avec les associations d'anciens combattants, une école de l'éco-citoyen, une école de l'Internet, des salles de conférence, l'université tout au long de la vie. Ce sera un ensemble unique ouvert à tous mais aussi à toutes les écoles, collèges et lycées du Gard.

### ***Archéologie***

De nombreux vestiges romains ont été découverts ces dernières années et pourtant ne sont toujours pas exposés. Leur intérêt et leur quantité sont très largement suffisants pour nous permettre de reconstituer une Villa Romaine sur le modèle remarquable par exemple de la Piazza Armerina en Sicile. La construction de cette villa romaine pourrait compléter nos musées actuels.

Mais bien au delà de ces vestiges non exploités et de nos pierres, ne faut-il pas se poser la question de la mise en valeur plus globale de l'ensemble de tout cet héritage dont nous bénéficions. Nous sommes effectivement grâce à cela en véritable capacité à faire de Nîmes le pôle français de la Romanité. Ce pôle pourrait s'appuyer sur un Grand musée ouvert incluant le musée archéologique rénové, la Porte Auguste, le Rakan et l'esplanade des Carmes, l'Hôtel Rivet (Beaux-Arts) et sa cour ainsi que tous les autres monuments romains. Des expositions permanentes et à thèmes y seraient bien sûr organisées avec un programme de conférences et de "cours". Nous pourrions aussi envisager dans ce domaine des partenariats avec d'autres villes, des visites séjours "romains" à travailler avec les voyagistes.

### ***Beaux-arts***

Nous favoriserons des expositions d'envergures internationales au musée des beaux-arts et au carré d'art.

### ***Musique et danse***

Création d'une cité de la musique et de la danse dans le secteur Hoche-Sernam, pour enfin mettre un terme là aussi au sort scandaleux fait à notre conservatoire.

### ***Le jean de Nîmes***

Réhabiliter la Rue Nationale par l'aide à l'installation de jeunes créateurs d'art ou d'artisanat, avec la création d'une maison du jean avec une exposition permanente de grands couturiers et la mise en place de départements jeunes créateurs avec résidences d'accueil des artistes.

## **Festivités**

### *Tauromachie espagnole*

Nous proposons dans ce domaine une politique de baisse des tarifs de manière à ramener les abonnés aux arènes. Certes inévitablement cela se traduira par une fêria moins fournie en spectacles taurins journaliers mais que nous pourrions largement compensés par des spectacles off favorisés de manière à rendre la Ville très festive. Ainsi cela permettra de flâner de rue en rue, de découvrir notre caractère à travers nos commerçants, nos terrasses, nos sites et nos places.

Nous dégagerons 1000 amphithéâtres au prix de 5€ pour les jeunes. Comme à Dax, nous organiserons un concours de « Sin Caballo » de qualité avec quatre novillos et seront intransigeants sur la tenue des spectacles (taureaux irréprochables). La sauvegarde de la Corrida est bien une affaire de qualité et non de production. La présidence devra systématiquement incorporer un professionnel retiré du monde tauromachique (matador, subalterne, ganadero, mayoral). La possibilité d'une ou deux courses l'été sera étudiée pour permettre à Nîmes de devenir une arène de toute la temporada.

### *Courses camarguaises*

Totalement oubliée ces dernières années, de surcroît non mises en valeur et à profit pendant la saison touristique sur Nîmes, nous proposerons trois courses dans l'année. La première au printemps et les deux suivantes en septembre dans le cadre d'une **foire camarguaise organisée** sur un week-end consacré en y intégrant abrivados, bandidos, spectacles, groupes folkloriques et roussetaire. De manière à relancer cette tradition autour de cette autre fête du taureau, nous créerons un passeport « jeunesse » pour le week-end et chaque fois que cela sera possible nous intégrerons des spectacles camarguais dans le cadre des jeudis de Nîmes.